Ministère
de l'Éducation
Québec

Secteur du soutien, de la gouvernance et de la performance des réseaux

Québec, le 8 mars 2024

Objet : Demande de collaboration du ministère de la Santé et des services sociaux dans le contexte de la présente éclosion de rougeole

Mesdames les directrices générales, messieurs les directeurs généraux,

En suivi du point de presse donné en début de semaine par le directeur national de la santé publique (DNSP), du communiqué émis concernant l'accentuation des efforts de vaccination contre la rougeole (Circulation de la rougeole - La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger (newswire.ca) et des échanges tenus à ce sujet lors du dernier forum des directeurs généraux des centres de services scolaires du 1er mars dernier, voici les renseignements additionnels obtenus auprès de nos interlocuteurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) :

1. **Dès maintenant** : en réponse aux faibles taux de vaccination dans certains milieux jugés particulièrement préoccupants et où des éclosions sont constatées, des équipes du MSSS joindront directement des parents pour leur proposer un rendez-vous en centre de vaccination. Pour le moment, ces secteurs sont situés principalement à Montréal.

2. **Communication aux parents et aux membres de votre personnel dans les meilleurs délais :** À la demande du MSSS, le ministère de l'Éducation (MÉQ) sollicite votre collaboration pour informer les parents d'élèves et les membres du personnel scolaire de la situation et de l'importance de la vaccination. Vous trouverez ci-joint un projet de texte pour un courriel à transmettre dans les meilleurs délais et sous votre signature aux parents d'élèves et aux membres du personnel scolaire. Cette communication peut être transmise dans toutes les régions du Québec. Une version anglaise est en préparation et nous vous la ferons suivre dès que possible.

3. **À compter de la semaine prochaine, préparation d'une opération de vaccination dans certains milieux scolaires à Montréal** : en priorité, le MSSS sollicitera la collaboration diligente du milieu scolaire dans certains secteurs où les taux de couverture vaccinale comptent parmi les plus bas. L'objectif est d'orchestrer un blitz de vaccination au cours des prochaines semaines par le recours à la contribution du réseau scolaire. Les modalités de cette collaboration se préciseront au cours des prochains jours et nous vous en informerons dans les meilleurs délais. À cet égard, le MÉQ a exprimé une nette préférence pour que l'option des équipes mobiles délocalisées au sein de vos établissements soit priorisée. Outre les secteurs de la région montréalaise qui sont ciblés prioritairement, d'autres pourront s'ajouter ailleurs au Québec.

4. **Point de chute au sein de vos organisations respectives :** le MÉQ a demandé que la liaison aux fins de la planification des opérations sur votre territoire soit faite auprès de la direction générale de vos organisations. Il est néanmoins possible que vos directions d'établissement soient sollicitées parallèlement par les intervenants de santé qui pilotent cette opération.

5. **Renseignements du MSSS disponibles et à venir :** comme la planification des opérations est toujours en cours, nous pourrons vous communiquer les renseignements utiles aussitôt que nous les recevrons, incluant la liste des établissements ciblés. Pour le moment, et en plus du projet de courriel mentionné précédemment et destiné aux parents d'élèves et aux membres du personnel, vous trouverez en pièce jointe, une première fiche préparée par le MSSS.

1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-3810
Télécopieur : 418 644-4591
www.education.gouv.qc.ca

6. **Mesures à prendre si un cas de rougeole survient dans une école :** Le protocole applicable si un cas de rougeole survient dans une école est sous la responsabilité de la Santé publique. En pareil contexte, la personne est d'abord diagnostiquée par un médecin, qui doit ensuite déclarer le cas auprès de la Santé publique. La Santé publique se mobilise sans délai et procède à l'enquête de cas de la façon suivante:
    - Prise de contact avec la personne (élèves ou adultes) de même qu'avec la direction de l'école concernée;
    - Validation du statut vaccinal de la personne et de ceux qui ont été en contact avec elle;
    - Ordonnance de retrait de l'école :
        - Pour la personne malade (pour une durée généralement de 4 à 5 jours selon le stade de sa maladie);
        - Des personnes non vaccinées ayant été en contact avec la personne malade.

Le retour à l'école pourra avoir lieu après la présentation d'une preuve de vaccination valide ou après une période de 14 jours à compter de l'identification du cas, avec possibilité de prolongation de ce retrait par périodes additionnelles de 14 jours en cas de détection d'autres cas.

Les directions d'écoles veillent au respect des ordonnances de la Santé publique en ce qui a trait à la non-fréquentation des enfants visés pour les périodes prescrites.

Le Directeur national de la santé publique, Dr. Luc Boileau, présentera ce protocole lors d'un forum spécial des directeurs généraux qui se tiendra ce lundi, 11 mars, à 13h30. De plus, les directions régionales de la santé publique pourront fournir un soutien sur ces questions.

La rougeole est une maladie infectieuse grave et très contagieuse. Une couverture vaccinale de 95 % pour éviter la propagation du virus est ciblée. Votre collaboration s'inscrit donc dans le cadre de cet important déploiement à l'égard d'une problématique de santé publique.

Pour toute question ou préoccupation, je vous invite à utiliser les voies de communication habituelles, que ce soit en joignant notre agente de liaison, madame Chantal Ste-Marie (chantal.ste-marie@education.gouv.qc.ca ou 418 802-5197) ou en communiquant avec moi directement.

Je vous prie d'agréer, mesdames les directrices générales et messieurs les directeurs généraux, nos salutations distinguées.

Stéphanie Vachon
Sous-ministre adjointe

p. j. : 2
c. c. : Madame Caroline Dupré, Fédération des centres de services scolaires du Québec